L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Numéro 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 14 OCTOBRE 1891.

Renouvellement de commissions.

En vérité M. Crabb, l'heureux possesseur du domaine qui bat monnaie avec le To Kalon, ne pouvait choisir de meilleur agent que M. Paul N. Vernouille, dont tous les connaissent aujourd'hui l'élégant magasin, au coin des rues Royale et Toulouse. Homme d'une exactitude invariable, il est sans cesse à son poste; le premier arrivé, le dernier parti. Jeune, il est plein d'activité; nature toute sympathique, il se fait vite clients et amis; empressé par devoir, par tempérament, dévoué aux intérêts dont il a charge, il se multiplie pour répondre à ceux qui se fournissent chez lui; et nous n'avons pas besoin de vous dire que la liste en est longue.

C'est qu'aussi il possède exclusivement les marques supérieures de ces vins et eaux-de-vie de Californie, au train de faire leur tour du monde.

Entrez dans ce magasin, disposé d'une façon si tentante, vous y trouverez une farandole de bouteilles qui vous invitent, avec leurs étiquettes multiples. Goûtez, au hasard et sans nous engageons à outrance, à la fin, trois discours, trois homélies sur la Tempérance, si vous ne convenez pas que les crûs californiens sont de ceux avec lesquels il faut compter désormais et sur tous les marchés.

M. Paul N. Vernouille qui sans doute n'a pas une entière confiance dans notre mémoire, a voulu la *rafraîchir*—c'est le mot on jamais—en nous remettant en présence de vieilles connaissances, non oubliées d'ailleurs. Elles se sont améliorées encore, mais nous les avons bien reconnues.

Donc il a fait, à notre intention, une exploration de derrière les fûts et nous a adressé un certain vin, qui donnerait à réfléchir même dans le Bordelais. Cela a du bouquet, du montant, du corps, de la saveur; on sent que ce produit est de bonne lignée, qu'il appartient à l'aristocratie vinicole de la Californie. Difficile de se choisir meilleur compagnon de dîner, auquel il prépare excellemment, en apéritif qu'il est.

Mais ce sont là choses qui ne se décrivent point, faites-en l'épreuve et vous serez plus sûrement renseignés LeTo Kalon est de ceux avec lesquels on devient vite intime; et la fréquentation en est assez peu coûteuse pour que la majorité puisse se passer cette fantaisie.

Spectacle—Concert.

A demain jeudi, Salle de l'Union Française, le spectacle-concert au bénéfice de Mme et Mlle Peltier.

Nous rappelons que le programme est fort attirant: *Le Petit Abbé*, opérette en un acte; livret de MM. Henri Hennequin et A. Liorat; musique de M. Charles Grisart, avec Mlle Peltier, dans un travesti, le rôle du chevalier de Bouffiers, un des plus aimables, des plus agréablement fantaisistes de la pièce; et, par parenthèse, celui qui dit réellement consacrer les droits d'auteur. L'autre rôle de cette gentille partitionnette sera rempli par M. Antoine.

Puis *La Corde sensible*, amusante dépense d'esprit de Clairville et Tribonnet, où paraîtront Mme. Lucie Faye Grand, Mlle Pelletier; MM. Roche et Peltier; pour finir: *Un mari dans du coton*, du Tribonnet aussi, avec Mlle Peltier et M. Peltier.

Après l'opérette un intermède, où l'on entendra Mlles Louise Hermitte, Peltier; Mme Meffre; MM. Peltier, Rocha.

Au cours de la soirée, tirage d'une tombola de 50 prix: chaque carte d'entrée donnant droit à un numéro.

Enfin, et comme on vont que la fête soit complète, elle se terminera par un bal: et le programme—un Gueman qui ne connaît pas d'obstacle—annonce qu'on dansera jusqu'à cinq heures du matin.

Tout cela pour 25 cents, prix de l'entrée; places réservées, 50 cents.

L'orchestre sera conduit par M. Geo. Paoletti.

Académie de Musique.

Nous serions fort surpris si l'Académie de Musique ne faisait pas aujourd'hui coup double; c'est à dire si elle n'encaissait pas belle recette à la matinée et le soir.

En effet le public et la presse sont d'accord pour louer la pièce qui se joue la actuellement: *The County Fair* et il y a même unanimité dans l'accueil fait aux artistes.

C'est là, aussi que nous l'avons déjà écrit, une comédie pastorale, bien scénie, bien venue, jouée avec ensemble et dont bien des scènes ont infiniment de fraîcheur et émeuvent.

On y verra aussi un effet tout à fait nouveau; une course où paraissent de vrais chevaux, des chevaux en ronde, comme disent les enfants, et qui au delà de la rampe, et par un triomphe de machinerie, paraissent parcourir une piste de trois quarts de mille. L'illusion est complète.

Théâtre St-Charles.

The Devil's Auction a fait déjà la fortune de bien des campagnes théâtrales, et il paraît ne pas vouloir perdre cette excellente habitude.

Il faut avouer, du reste, qu'on n'a rien négligé pour se maintenir dans cette voie. On a su faire du neuf avec du vieux; les remaniements ont été combinés; la marqueterie de l'ouvrage a plus de brillant que jamais. Mise en scène parlant, on lui a donné un autre cadre; décors, costumes, accessoires, trucs, tout cela est renouvelé et offre beaucoup d'intérêt.

Sans compter que les spécialités y abondent et que le spectacle se complète d'une première danseuse, d'un corps de ballet, dont les divertissements sont très joliment réglés.

La matinée de ce jour était donc fort attendue. Ce sera devant salle pleine que se donnera la quatrième représentation de *Devil's Auction*. Ce soir, même spectacle.

Dimanche prochain: *Bottom of the Sea*.

Grand Opera House.

Les gourmands de minutieuses sont nombreux ici comme partout; c'est ce qui explique la foule qu'attirent, depuis dimanche, les ministrels de Cleveland, un nom qui porte bonheur, semble-t-il.

Cette compagnie est, d'ailleurs, au grand complet et elle s'aide d'une mise en scène, qui est aussi un plaisir pour les yeux.

Programme corsé, très varié; une mosaïque de genres divers et qui tous font la joie du public.

Vous en pourrez juger aujourd'hui, matin et soir.

Guérison certaine de l'ivrognerie sans que l'ivrogne s'en doute, par toutes la nouvelle méthode d'un célèbre médecin français. Voir ou écrire au Dr A. B. de Villeneuve, Homœopathe, 68 rue Nord Esmarts.

L'amiral X.... ne dédaigne pas les mots.

L'autre soir, dans un dîner officiel la femme d'un de ses collègues lui demandait quelle était la côte la plus dangereuse.

—Madame, répondit l'amiral avec un gracieux sourire, c'est celle qui a servi à fabriquer votre étoile Eve.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des biens appartenant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs James McLoughlin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,272—En vertu du writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre rue Gravier et Commercial Place, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans la Première District de cette ville, dans l'île bordée par les rues Carondelet, St Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur le plan de Brigh Grant, ancien voyer de cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par les profondeurs suivantes à savoir: cent pieds sept pouces sur le côté du lot No 7, et cent pieds neuf pouces sur le côté du lot No 9, et une largeur de dix huit pieds trois pouces dans le fond, avec une aide de trente pieds deux pouces et quatre lignes de largeur environ sur la rue Commune, en comme avec le dit lot et les autres.

Tenir la même propriété acquise par le défendeur de Brewster W. Taylor, notaire passé par devant Antoine Dartencourt, le 9 mai 1890 et saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 sept—18 21 28—oct 5 12 17

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 octobre 1891.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, température stationnaire.

Température du 13 octobre 1891.
Thermomètre S. A. L. Graham, Opticiens No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	60	16
Midi	72	22
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Daniel W. Brooks à Elsie White.
Edward Reily à Mary Kuhn.
Joseph W. Schillinger à Elizabeth Miller.
Charles J. Marthens à Viola J. Fruthaler.

Naissances.

Mme Frank McNeil, une fille.
Mme Louis Dalberto, une fille.
Mme E. R. Stafford, une fille.
Mme Victor Gerfin, une fille.
Mme Aleck Dorsey, une fille.
Mme Joseph Manioi, une fille.
Mme Henry Humphrey, une fille.
Mme Antonina Margiotta, une fille.
Mme Rufus Cooley, une fille.
Mme Thomas G. Montgomery, une fille.
Mme Guiseppe D'Amico, une fille.
Mme James M. Pitcherry, un garçon.
Mme Joseph Fair, un garçon.
Mme Joseph Manoni, un garçon.
Mme Amelia Fiasco, un garçon.
Mme Frank Brown, Jr., un garçon.
Mme Joseph H. Norris, un garçon.
Mme Frank Barr, un garçon.

Décès.

Katie Hanley, 17 ans, 282 rue Delacroix-les.
Mme Veuve Philibrite Foulon, 67 ans, 195 rue Dauphine.
Wilhelmina Wetzel, 30 ans, coin Jersey et Marengo.
Wilhelmina Reuther, 9 ans, coin Eighth et Rampart.
Cécile Chevalier, 19 ans, 116 rue des Champs Elysées.
Mme Mangiapane, 47 ans, 288 avenue St Charles.
Enfant de sexe masculin de Mme Paul Vandendrées, 1037 rue Magazine.
Mme Veuve Mary T. Hoffman, 67 ans, 24 rue Orleans.
Pablo Molinari, 05 ans, Bayou St-Jean, près Esplanade.
L. Stockton, 38 ans, coin Ste Anne et Prieur.
Thérèse Hurler, 85 ans, 185 rue Nord Dauphine.
Lucy King, 30 ans, 104 rue Bienville.
Jerry McCarthy, 20 ans, 194 rue Tchoupitoulas.
Marie A. Hilbald, 66 ans, 116 rue Sorapure.
Alfred Jones, 21 ans, 368 rue Treize-Ans.
Mary Harigan, 10 jours, 78 rue Orange.
Philippe Washington, 23 ans, coin Burdette et Separidier.
Ann Nary, 75 ans, rue Ste Marie.
Martha G. V. Percival, 40 ans, 296 rue Jackson.
Alice L. Cockburn, 25 ans, 476 avenue St-Charles.
Mme Albin Stumpf, 27 ans, 528 rue Bienville.
William J. Mullen, 32 ans, coin Perdido et Johnson.
Lizzie Dejalles, 44 ans, coin Gravier et Rocheblave.
Bert Cook, 1 mois, Mrs Wolfe's Home.
Emma Gresch, 35 ans, 731 rue Felton.
Arthur Johnson, 30 ans.
Carrie A. Godbold, 3 ans, coin Magazine et Thalia.
Léontine R. Kay, 9 ans, 448 rue Lafayette.
G. G. Perrin, 3 jours, 225 rue Roman.
Joseph M. Dare, 70 ans, 555 rue Dryades.
Margaret A. Flanagan, 19 ans, 138 rue Jackson.
Lillie E. Irvine, 23 ans, coin Berlin et Perrier.

Ventes inscrites au bureau de l'auditeur des aliénations:

Mme S. Blessey à D. D. Williams, un terrain borné par les rues Aline, Fourchier, Annonciation et Laurel, $600.
Mme D. Douglas et al. à F. Douglas, trois terrains bornés par les rues Chartres, Royale et la ligne de la propriété de Lizardi, $200.
Ville de la Nlle Orléans à Mlle A. Fix, un terrain borné par les rues Prosper, Français, Union et Claiborne, $25 19.
Mme J. Ford et als. à Mme J. A. Hellock, un terrain borné par les rues Chestnut, Etmire, Eveline et Market, $400.
J. Doyle à P. A. Joyce, un terrain borné par les rues Elmire, Chestnut, Alix et Peter, $450.
M. Mallett à M. J. Mokler, un terrain borné par les rues Louisiana, Delachaise, St-Patrick et David, $275.
Mme A. Moulx Kern et als à R. B. Johnson, un terrain borné par les rues Howard, St-André, Josephine et Liberté, $1,450.

Cour Civile de District.

Les successions de Jean Brandy et Jeremiah Ryan sont ouvertes.

Inventaire de la succession Dominique Doms, $4,255 35.

Standard Planing Mill and Mfg Co., contre la Electric Traction Co., pour $14,375.

People's Bank contre H. Block et frères, pour $162 71.

L'Etat et relt Veuve M. Sartorina contre le recorder des hypothèques pour obtenir l'annulation d'une inscription.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil n'est réuni hier soir à 7 heures 30 sous la présidence du maire Shakspeare; 27 membres étaient présents.

MESSAGE DU MAIRE.

I. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 10 octobre 1891.

II. Communication du secrétaire du Bureau de Santé, par laquelle il informe le Conseil des résolutions prises relativement à la pétition de MM. Forstall, Lanaux, Westerfield et Trisconi, qui demandaient à établir des abattoirs dans le 3me district.

III. Pétition des propriétaires de steamboats, qui se plaignent des taxes exorbitantes qui leur sont imposées.

IV. Pétition de James Gillen, demandant le remboursement d'une amende à laquelle il avait été condamné.

V. Rapport du commissaire des travaux publics relatif au travail exécuté par les prisonniers du Police Jail pendant la semaine expirant le 12 octobre 1891.

VI. Pétition de Joseph Kutchum, demandant qu'on lui permette de prendre une licence de trois mois.

VII. Pétition de la veuve Paul Heinrich, pour obtenir la même faveur.

VIII. Pétition de Robert Schmidt et L. Lenestre, demandant l'autorisation de placer des dés sur les poteaux de la rue St-Charles, avec la permission des compagnies, pour pratiquer la télégraphie.

IX. Communication de Maurice J. Hart, directeur général de la Compagnie de Lumière Electrique Louisiana, dans laquelle il appelle l'attention du Conseil sur la circulaire par laquelle la Compagnie Edison contestait à la Compagnie Louisiana le droit de se servir de lampes incandescentes.

X. Communication de l'avocat de la ville qui demande que les comptes du Bureau des licences soient adoptés.

Respectueusement,

JOS. A. SHAKSPEARE.

On lit ensuite le véto du Maire relatif à la construction d'une crypte par les Carmélites.

Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1891.

Aux membres du Conseil,

Messieurs,

Je vous renvois sans mon approbation officielle, l'ordonnance adoptée à votre dernier meeting, laquelle autorise les Carmélites à construire une crypte sur l'emplacement de leur couvent.

Il y a déjà longtemps que j'attends le vote d'une loi prohibant les inhumations intra muros, et dans le cas présent, je ne peux donner mon approbation, en présence des nombreuses protestations des hommes de science.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.

Sur motion de M. Landry le veto du maire est approuvé à l'unanimité.

Communication du contrôleur informant le Conseil que le contrat pour la fourniture du pain aux institutions publiques expire le 20 novembre, ainsi que celui de la fourniture des médicaments.

Le contrôleur annonce l'expiration des contrats suivants:

Firemen's charitable association, 1er, 2e, 3e et 4e dist. 15 déc.—5e dist 31 déc.

Référé au Comité des finances.

Pétition de J. A. Foster, demandant au Conseil une licence de trois mois pour ouvrir un barroom coin Chestnut et Peters.

Pétition de propriétaires de l'avenue Nashville, qui en demandent le pavement.

M. Hodgson demande lecture de l'ordonnance autorisant les administrateurs du département du feu à choisir les employés en donnant la préférence à ceux du département de volontaire. Rejet de l'ordonnance par 26 contre 1.

Adoption des ordonnances relatives aux finances.

Adoption de l'ordonnance ayant pour objet de demander des offres pour ouvrir le canal Melpomène, les travaux devant être payés $75,000 comptant et le reste dans un délai de cinq ans à 5 0/0 d'intérêt.

Après lecture de plusieurs ordonnances nouvelles qui sont référées aux divers comités, le Conseil ajourne au 27 octobre.

A l'hôpital.—A l'arrivée du train de 6 heures P. M. du Mississippi Valley, on a appelé la voiture d'ambulance, pour transporter à l'hôpital, un nègre de 20 ans, nommé Edward Phillips, qui se trouvant au camp de Jakyers, à New River, paroisse Assomption, avait été accidentellement blessé d'un coup de revolver à la bouche par un autre nègre. L'état du blessé est très critique.

Séance du Comité Central Démocratique d'Etat.

La réunion du Comité Central Démocratique d'Etat a été ouverte hier sous la présidence de M. J. S. Lanier.

Les représentants de toutes les paroisses et des divers wards de la ville étaient présents, ainsi qu'un nombre considérable de politiciens démocrates de la ville et de la campagne.

Dans son ensemble, la réunion a été fort agitée et des les premières paroles les deux factions, (*Pro et Anti*) se sont dessinées, malgré les fermes résolutions de laisser de côté la question de l'amendement tout à fait étrangère à la mission du comité.

L'une sorte de scission s'était même naturellement opérée entre les membres de celui ci qui s'étaient formés en deux groupes dans la salle avant l'ouverture de la séance.

Elle a su bien à 12:30 sous la présidence de M. J. S. Lanier. M. Geo Flynn, secrétaire, était à son poste, assisté de M. H. B. McMurray.

M. Lanier a annoncé que le but de la réunion était de fixer la date et le lieu de la convention démocratique d'Etat et de discuter des questions intéressant le parti démocrate.

Il a exprimé l'espoir que la sagesse et le patriotisme guideraient les actes du comité et que l'on discuterait avec calme et sans aménité.

Il a demandé ensuite au secrétaire de faire l'appel.

Sur motion de M. Fitzpatrick, il est décidé que chaque membre se lèvera en répondant à l'appel de son nom.

Soixante-dix-neuf membres sont présents, à savoir:

Jno S. Lanier, E. D. White, R. C. Wickliffe, R. C. Davey, Pierre Lanaux, A. W. Craudall, John Fitzpatrick, C. J. Boatner, J. M. Hollingsworth, Lawrence O'Donnell, Jno Delaney, David B. Lyons, Edw. W. Pugh, W. E. Howell, Ludger Barbin, T. J. Kerjan, W. B. Chamberlain, J. A. Snyder, Andrew Currie, S. A. Fournet, John A. Rinhardson, W. H. Hallonan, Tom K. Green, T. R. Bernard, W. J. Gray, E. L. Starbase, R. B. Blanks, E. W. Suthelin, T. J. Fagan, Dr O. D. Brooks, W. J. Cordill, T. Don Foster, A. H. Mays, L. H. Marrero, W. L. Smart, F. W. Price, F. J. Mayer, E. A. O'Sullivan, Geo. W. Montgomery, C. C. Davenport, M. J. Cunningham, E. P. Stubbs, Dr. Denis Braty, James Barry, Remy Kleck, V. Manbouret, Lionel Adams, Jobn Brewster, C. A. Butler, Alex. Brewster, Alfred Moss, Peter Farrell, Hon. J. McDonald, Jno. C. Eliss, R. Chevalley, David Leblo, Thos. E. Higgins, O. A. Trezevant, Fred. Diebel, Frank C. Mevers, Charles Parlange, J. F. Pierson, C. H. Moore, R. S. Luckette, M. A. Bechnell, Jules Roussean, Don Caffrey; Geo H. Gauze, J. E. Poche.

L. M. Pipkin, T. J. Bandon B. Ojeda, J. C. Goldman, W. C. Ellis, W. W. Heard, W. B. White, E. E. Smart, T. J. Creighton, J. M. M. DeCain.

Représentants de membres du comité. M. E. Pierson et Red Mouton, après la nomination par le président, d'un comité d'examen des lettres de créances, composé de 7 membres.

M. Fitzpatrick propose de substituer à cette motion celle du choix du comité par les membres du Comité Central, il il soumet les noms suivants: R. C. Davey, T. R. Green, E. A. O'Sullivan, L. O'Donnell, G. H. Gauze, W. W. Heard et J. M. Hollingsworth.

Cette motion est secondée par M. Butler.

M. Boatner demande quel est le président qui justifie l'adoption de cette motion.

Le président dit que le choix du comité a toujours été laissé au chairman.

M. Butler dit qu'il pense que ce faction a la majorité et que le président ayant manifesté le désir de ne pas engager sa responsabilité, a été informé de l'intention de la dite faction de faire cette proposition.

M. Cunningham ne voit pas pourquoi l'on se départirait de la règle suivie jusqu'ici. Pour la première fois il prononce le mot d'*Anti*, en déclarant qu'en cette circonstance il a cette pleine confiance dans l'impartialité du président.

M. Boatner propose que chaque faction fournisse quatre noms, et que parmi eux soient choisis les sept membres du comité.

Au moment de faire l'appel pour le vote sur la proposition de M. Fitzpatrick, celui-ci dit que seuls les membres du comité ont le droit de vote—leurs représentants ne devant pas être admis à donner leur avis.

Cette requête soulève de violentes protestations et donne lieu à une très vive discussion qui se prolonge jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Enfin le président ayant reconnu aux représentants envoyés par les membres, le droit de vote, on fait l'appel et la motion de M. Fitzpatrick est adoptée par 40 voix contre 37, chaque vote étant accueilli par des manifestations bruyantes des membres des deux factions.

La réunion est ensuite ajournée à 7 heures du soir.

A la séance du soir, l'assistance était plus nombreuse encore qu'à la réunion du matin. Des deux factions la majeure partie des membres du Comité Central réunis aux abords de la Salle Grunewald et au moment de l'ouverture de la séance, il est été difficile d'y trouver une place, même debout.

Le président, M. J. S. Lanier, annonce que le Comité de créances n'est pas encore prêt à présenter son rapport et qu'il ne le sera probablement pas avant 1 heure.

M. Pierson fait observer qu'il y a un erreur dans le dénombrement des voix à la réunion de l'après midi, un des membres ayant voté *non* et ayant été inscrit comme votant *oui*.

Sur motion de M. Butler le changement est fait et le vote devient Oui, 39; non, 38.

M. Butler, voyant que le comité ne serait pas être pas prêt à faire son rapport dans la soirée, demande l'ajournement à mercredi matin à 10 heures.

Avant que la question de l'ajournement soit décidée, le président dit qu'il tient à annoncer que s'il est voté à la première séance, il sera voté non (Applaudissements du côté des *Anti*.)

M. Simpson propose de substituer à la motion d'ajournement au lendemain l'ajournement à 9 heures du soir.

M. Butler fait observer que la motion pour le plus long délai a la préférence.

Pour mettre fin à ce malentendu, le président annonce qu'il va envoyer le secrétaire s'informer auprès du comité, de l'heure à laquelle il sera prêt à faire son rapport. Cette proposition obtient l'approbation des membres et le secrétaire annonce que le comité ne pourra pas faire son rapport dans la soirée.

En conséquence, on procède au vote sur la motion d'ajournement à ce matin à 10 heures, laquelle est adoptée par 29 contre 27.

Morte des suites de ses blessures.—Le 2 octobre, entre 2 et 3 heures de l'après-midi, une querelle ayant un lieu entre Geo. Forschler et sa femme, rue de Chartres, No 667, il la frappa sur la tête d'un long de vase de nuit et lui fractura le crâne.

Il ne fut donné aucune suite à cet incident, mais Mme Forschler est morte lundi entre 11 heures et midi, des suites de sa blessure et le Dr Wm Nothacker qui le soignait a refusé de délivrer le certificat de décès. En conséquence le coroner a été prévenu et il a donné un certificat de décès causé par une fracture du crâne, infligée criminellement. Forschler avait réussi à prendre la fuite et son signalement avait été télégraphié à toutes les postes de police, mais il a été arrêté hier soir à 5 heures par le Capt. Colleim au pied de la rue Conti. Une accusation de meurtre a été portée contre lui.

Association des Jardiniers.—L'Association des Jardiniers qui vient d'élire son président, a choisi pour remplir ce poste F. M. Hotard, de la paroisse Jefferson, qui a été pendant plusieurs années vice président de la société et membre de l'association d'agriculture Audubon.

M. A. Sambola, avocat des jardiniers, a reçu l'ordre de demander des informations au Conseil et au Bureau de Santé au sujet de l'ordonnance relative à l'extermination de la lote à Wirth.

On prétend que cette ordonnance causera de lourdes charges aux pauvres gens, par le fait que la terre qu'il faudra transporter coûtera près de trois fois autant que la terre lui même.

Il serait bon d'insérer dans cette ordonnance un amendement par lequel elle ne serait pas applicable aux terrains d'égoutant facilement et situés dans les faubourgs de la ville, où il n'y a ni trottoirs, ni ruas, ni ruisseaux.

Arrestation d'un voleur de rasoirs.—Hier soir à 6 heures 30, les détectives Flood et Littleton ont arrêté, au coin de l'allée du Commerce et de la rue St-Charles, Oscar Smith, alias Willie Smith, alias Dunn, contre qui pesait une accusation de vol et de effraction.

C'est lui qui, le 26 juillet dernier, en compagnie de Geo Thomas et de plusieurs autres garçons qui ont déjà été arrêtés, s'était introduit pendant la nuit dans le salon du coiffeur, situé rue Commune entre St Charles et Carondelet, et avait volé 30 rasoirs et plusieurs autres objets, le tout évalué $75.

Ce sont les mêmes voleurs qui, au mois de mai dernier, se sont introduits chez un autre coiffeur rue Baronne près Poydras, en brisant une imposte.

Grand Incendie dans le Premier District.

A minuit, une alarme d'incendie, donnée à la boîte No 42, a amené les pompiers rue Erato où venait d'éclater un incendie, qui, malgré l'absence complète de vent, a pris immédiatement de telles proportions qu'il a été nécessaire de donner une alarme générale.

Le feu a pris derrière le Geddes Hall, au centre de l'îlot, dans les écuries de M. Geddes, entrepreneur de pompes funèbres, dont les voitures et les chevaux ont été sauvés. Les flammes ont détruit les dépendances des Nos 241 et 243 de la rue Thalie, l'un appartenant à Mme Gana, qui l'habite; assurance $1,600, mobilier $1,000; l'autre à M. T. A. Brode, qui l'habite aussi.

Il est assuré à la Compagnie Liverpool London & Globe, pour $2,700. Mobilier $2,750.

La plus grande partie du mobilier de M. Geddes a été détruite et l'immeuble tout entier, une bâtisse à deux étages, après être restée longtemps embrasée de tous côtés, de la base au sommet s'est écroulée couvrant la rue Erato de ses débris.

L'intensité de la chaleur avait heureusement tenu les pompiers à distance et l'on pense sans toutefois pouvoir l'affirmer, que personne n'a été pris sous les décombres. La chute de l'édifice a pour ainsi dire mis fin à l'incendie dont l'extinction n'a plus été qu'une question d'arrosage de ces débris embrasés; tout danger avait disparu pour les maisons voisines.

Toutefois, de chaque côté les maisons voisines de Geddes Hall ont été considérablement endommagées.

Les maisons d'en face ont aussi assez quelques dommages. Leur peinture a été brûlée, et on n'est sûre que par un constant arrosage qu'on a réussi à les empêcher de s'enflammer.

M. Geddes et sa famille n'étant pas en ville, il a été impossible d'avoir connaissance du montant de son assurance.

Société du 14 Juillet.

Dimanche dernier, cette Société s'est réunie dans le local de l'Union Française pour procéder à l'élection d'un Président, conformément à l'Article 5, paragraph. 3 des Réglements, et aussi pour entendre des rapports à l'ordre du jour.

M. Victor Mary a été nommé Président, à l'unanimité. Ensuite le comité de vérification des comptes les ayant trouvés parfaitement corrects, a déposé sur le bureau un rapport favorable qui a été adopté.

Le fonds social en banque est à ce jour de $2,291 80. D'ailleurs un état détaillé, complet et authentique de la situation financière de la Société sera distribué bientôt à tous les sociétaires.

La donation d'une propriété située à Chitochuba (paroisse St-Tammany) offerte par le Rév. Père Mignot, pour y établir un Orphelinat agricole français n'a pu être acceptée, l'article 3 de la constitution ne permettant pas à la Société ou établissement quelconque en dehors des limites de la Nouvelle Orléans.

Toutefois, l'assemblée a voté par acclamation de chaleureux remerciements au très révérend Père Mignot, le fondateur, l'ami et le protecteur, déjà si bien connu, des grandes œuvres de charité.

Mariage—Demain, jeudi, 15 octobre, M. Olivier A. Abadie épousera Mlle Palmyre Wagnenpack. La cérémonie, à laquelle nous regrettons de ne pouvoir assister, aura lieu à l'église St Philippe, à St Jean-Baptiste. Nous adressons aux futurs conjoints nos plus sincères félicitations.

Arrestation.—Les détectives Kerwin et Pecora, ont arrêté hier, à son retour d'Europe, à l'arrivée du navire *Hudson*, de New York, un nommé C. P. O'Mara, accusé de viol sur la personne de Charlotte Phelp, au mois de février dernier.

Blessée accidentellement—Hier matin à 1:30 heure Carrie Rose, âgée de 19 ans, a été blessée d'un coup de revolver au bras droit par le sergent Clifton, chez lui rue Marais No 538.

Le sergent Clifton ayant entendu du bruit dans la maison, s'est levé et a aperçu une forme humaine auprès d'une porte et il a tiré un coup de revolver.

La blessée est une cousine de Mme Clifton, qui était en visite chez celle ci.

Elle a eu le bras fracturé, et a été transportée à l'hôpital; le sergent s'est constitué prisonnier et a été mis sous caution de $500.

Souscription pour les inondés.—Souscription pour les victimes des inondations en Espagne:

Rapporté précédemment	$1,886 55
Collecté par MM. J. Venta, M. Gonzales et J. Perez:	
Resp. Logia Cervantes No 5	50 00
Manuel Suarez	20 00
T. Frigola	15 00
Dr J. N. Charbonnet	15 00
José Venta	10 00
D. R. Martinez	10 00
Pablo Salas	10 00
Ramon Viosca	10 00
Southern Syrup Manuf. Co.	10 00
F. Buigueera	10 00
Banque du Peuple de la Nlle-Orléans	10 00
Ant. Marquez	10 00
Manuel Mayaras	1 00
Philip Menendez	5 00
Total jusqu'à date	$2,072 55

Grand Jury.—Le Grand Jury a rapporté une accusation de meurtre contre Polino Robelia, l'individu qui, le 15 juillet dernier, a tué, à coups de poignard, Lorin Francisco qui se trouvait dans une gargote au Bayou St-Jean, près de la rue Esplanade.

Une accusation de crime d'incendie a été portée contre Nathan Johnson, alias Mace Johnson, qui, le 13 juillet dernier, a mis le feu à un immeuble situé au coin des rues Ida et Chestnut.

Le jury a fait un rapport spécial sur les prize fights qu'il condamne sévèrement, se plaignant que l'absence d'une définition légale du *prize fighting*, dans les livres de loi, ait causé l'acquittement des deux pugilistes récemment traduits devant les tribunaux. Il recommande que l'attention de l'Assemblée Générale soit appelée sur ce fait à sa prochaine session.

Le jury demande en outre que le maire et le Conseil, sans attendre les mesures de la Législature, mettent fin, à ces batailles, par l'adoption d'ordonnances municipales déclarant qu'aucune bataille avec ou sans gants ne sera permise dans les limites de la ville, qu'elle ait lieu pour de l'argent ou toute autre récompense, sous peine pour les délinquants de se voir appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Le Jury a dénoncé aussi les Pool Rooms, comme des établissements de perdition pour la jeunesse. Il demande que la législature soit aussi saisie de cette question.

Il termine en demandant que ceux qui font des publications obscènes soient poursuivis avec toute la rigueur de la loi, et que ceux qui se livrent à la diffamation ne soient points autorisés à faire paraître leurs publications avant d'avoir payé complètement l'amende à laquelle ils auront été condamnés.

—Mademoiselle Martinet, de la maison Godin et Martinet, dont nous annoncions le prochain retour d'Europe, est arrivée. Nous l'avons dit, elle a fait l'air un séjour assez prolongé dans l'unique but de bien observer, de se parfaitement renseigner quant aux caprices de cette grande enfant, et on veut bien nous permettre la métaphore: la *Mode*, cette inconstante aujourd'hui, sans cesse, crie:

"Du nouveau, du nouveau, il nous faut du nouveau
"N'est-ce pas, mesdames?"

Eh bien! nous croyons savoir que ce nouveau-là, se pourra trouver au salon de Mlle Martinet et Martinet, car cette dernière a apporté un assortiment vaste et varié de patrons charmants que les dames admireront, celles du moins qui sacrifient à la *Fashion*, qui aiment les coupes, les confections parisiennes.... pour un peu nous écrivions *chiques*.

Une gamme assez affiche lue sur les murs d'une petite ville. Voici ce qu'elle porte:

Ouverture de l'école de natation de dames pour hommes à l'eau chaude.

Le sens de cette phrase serait celui-ci: l'eau de Mécolo de natation pour dames sera chauffée, et l'accès du local sera permis aux hommes.

Le calcul de l'affiche a dû, lors de sa composition, se souvenir de cette autre phrase célèbre: "Je porte à manger à ma mère, qui est malade dans un petit pot."

A table d'hôte. On passe le poulet.

Un des convives prend les deux ailes. Puis passant le plat à son voisin, qui fait la grimace:

Qui, ajoute-t-il en souriant, je vieux de faire ce que vous aurez fait vous-même, si vous vous étiez servi avant moi!

On parle, entre bonnes amies, de Mme Z.....

—La bouche est un peu grande.....

—Et l'oreille! Elle a une oreille qui a l'air de demander du coton!

TIRAGE OFFICIEL
DE LA
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
Numéros Simples—Classe M.
A LA NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI, 13 OCTOBRE 1891.

Liste Complète des Lots Gagnés.

$300,000	45570
$100,000	13262
$50,000	69943
$25,000	64851
$10,000	12692
$10,000	69846
$5000	24664
$5000	52924
$5000	52946
$5000	79344
$5000	97241

Lots de $1000.

7908	11785	15065	17828	22950	
28785	32022	34851	38238	17720	
49159	54117	54720	59461	61861	
66895	66857	72103	74720	79624	
84056	84846	86605	89978	90790	

$500.

1059	1269	2197	3440	4031	9129
10320	12246	19067	19125	17301	18511
19424	19565	19627	20168	20942	23073
24231	24520	25409	25416	25570	27436
27464	27505	29519	31538	33901	35198
40011	41005	42361	44343	45974	48148
49298	49828	51450	52866	53831	56932
57124	57505	57-58	61957		

$300.

62050	63401	63999	64040	66386	68308
68802	69257	69611	69782	70319	70490
70840	72494	73084	73720	74451	74095
74740	74928	75309	76502	77041	78789
78794	79041	79912	80263	82184	82808
82981	83-40	83-47	83-49	84534	87932
88742	90872	92079	92101	92223	92477
92493	92603	93448	93722	94148	94935
95235	95257	95.30	96325	96494	96879

$200

96	185	913	2162	4018	6383
7610	7918	8033	8082	9126	9466
10317	10405	10667	11655	13835	14909
15348	15423	15713	16014	16216	16287
16598	17014	17047	17344	18771	18196
18537	18-34	19360	19848	19898	19986
20034	20367	20530